

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PRESTATION DE SERVICES

Photographie – Vidéographie – Création de contenu – Montage vidéo

Les présentes Conditions Générales de Prestation (CGP) définissent les règles applicables à toutes les prestations réalisées par le Prestataire. Elles s'appliquent à tout client particulier, professionnel, entreprise, association ou organisation.

Toute validation de devis, réservation, versement d'acompte ou confirmation écrite vaut acceptation pleine et entière des présentes conditions.

1. Définition de la prestation

La prestation comprend uniquement les éléments mentionnés dans le devis, la facture ou l'accord écrit entre les parties.

Toute demande supplémentaire non prévue initialement pourra faire l'objet d'une facturation complémentaire.

Les prestations peuvent inclure notamment :

- photographie professionnelle ;
 - reportage photo ;
 - photographie commerciale et produit ;
 - vidéographie ;
 - création de contenus pour réseaux sociaux ;
 - montage vidéo ;
 - retouche photo ;
 - étalonnage vidéo ;
 - création de formats adaptés aux plateformes numériques.
-

2. Réservation et confirmation

Une réservation est considérée comme définitive uniquement après :

- validation du devis ou accord écrit ;
- versement d'un acompte de **50 % du montant total**.

Sans acompte reçu, aucune date, équipe, matériel ou disponibilité ne pourra être garantie.

L'acompte représente un engagement ferme du client et n'est pas remboursable en cas d'annulation de sa part.

3. Conditions de paiement

Le règlement s'effectue comme suit :

- **50 % à la réservation ;**
- **50 % au plus tard la veille du jour de la prestation.**

Le solde doit être intégralement réglé avant le début de la prestation.

En cas de non-paiement du solde dans le délai prévu :

- la prestation pourra être suspendue ou annulée ;
 - l'acompte restera acquis au Prestataire ;
 - aucun fichier final ne sera livré.
-

4. Tarifs et devis

Les tarifs indiqués sont valables pendant une durée de 30 jours à compter de leur émission.

Toute modification concernant :

- le nombre d'heures ;
- le lieu ;
- la quantité de contenu ;
- les livrables ;
- les délais ;
- les demandes supplémentaires ;

pourra entraîner une modification du tarif.

5. Modification du projet ou du brief

Le client doit fournir toutes les informations nécessaires à la réalisation de la prestation.

Toute modification importante après validation du projet peut entraîner :

- un délai supplémentaire ;
- une révision du tarif ;

- un nouveau devis.

Les demandes uniquement verbales ne peuvent modifier les conditions initialement prévues.

6. Annulation par le client

En cas d'annulation :

- Plus de 30 jours avant la prestation : l'acompte reste acquis.
- Entre 15 et 30 jours : 30 % du montant total reste dû.
- Entre 7 et 14 jours : 40 % du montant total reste dû.
- Moins de 7 jours : 50 % du montant total reste dû.
- Moins de 48 heures ou absence du client : 100 % du montant total est dû.

Ces frais correspondent au temps réservé, à la préparation, à l'organisation et aux opportunités professionnelles perdues.

7. Report de prestation

Un seul report peut être accepté selon les disponibilités du Prestataire.

Toute demande de report :

- plus de 7 jours avant la prestation : possible sans frais supplémentaires ;
- moins de 7 jours avant la prestation : frais de report de 50 % du montant total.

Tout report supplémentaire sera considéré comme une nouvelle réservation.

8. Retard du client

Le client doit respecter l'heure prévue.

Tout retard :

- réduit automatiquement le temps disponible ;
- ne donne pas droit à une prolongation gratuite ;
- peut entraîner une facturation supplémentaire si une prolongation est possible.

Un retard rendant la prestation impossible sera considéré comme une annulation du client.

9. Heures supplémentaires

Toute durée dépassant le temps prévu dans le devis pourra être facturée en supplément selon le tarif horaire applicable.

Les heures supplémentaires doivent être validées lorsque cela est possible.

10. Conditions extérieures et imprévus

Pour les prestations en extérieur, le Prestataire ne peut être responsable :

- des conditions météorologiques ;
- des restrictions de lieux ;
- des changements indépendants de sa volonté.

Un report pourra être proposé lorsque les conditions empêchent une prestation de qualité.

11. Déplacements et frais supplémentaires

Les frais liés aux déplacements, repas, transports, hébergements, autorisations ou besoins spécifiques sont à la charge du client lorsqu'ils ne sont pas inclus dans le devis.

12. Prestations urgentes

Toute demande nécessitant une réalisation accélérée ou prioritaire peut entraîner une majoration pouvant aller jusqu'à **50 %** selon le délai demandé.

13. Livraison des fichiers

Les livrables sont transmis uniquement après paiement complet.

La livraison peut être effectuée par :

- lien de téléchargement ;
- stockage en ligne ;
- support physique convenu.

La livraison est considérée comme effectuée dès que les fichiers sont mis à disposition du client.

14. Délais de livraison

Les délais sont communiqués selon la nature du projet.

Ils peuvent être prolongés en cas :

- de retard de validation du client ;
 - d'absence d'informations nécessaires ;
 - de demandes supplémentaires ;
 - de périodes de forte activité.
-

15. Corrections et modifications

Photographie

Le style artistique, la sélection et la retouche finale restent sous la direction du Prestataire.

Toute modification supplémentaire après livraison pourra être facturée.

Vidéo et montage

Le devis précise le nombre de corrections incluses.

Toute modification supplémentaire importante pourra être facturée.

16. Fichiers sources

Sauf accord écrit contraire, les fichiers suivants ne sont pas inclus :

- fichiers RAW ;
- fichiers projet Premiere Pro ;
- fichiers DaVinci Resolve ;
- fichiers After Effects ;
- fichiers Photoshop ;
- fichiers Lightroom.

Le client reçoit uniquement les fichiers finaux prévus dans le devis.

17. Conservation des fichiers

Les fichiers seront conservés pendant une durée maximale de 3 mois après livraison.

Après ce délai, aucune récupération ou restauration ne pourra être garantie.

Le client est responsable du téléchargement et de la sauvegarde de ses fichiers.

18. Droits d'auteur et utilisation

Le Prestataire conserve les droits d'auteur sur toutes les créations réalisées.

Le client obtient uniquement un droit d'utilisation correspondant à l'objectif prévu lors de la commande.

Toute utilisation différente :

- revente ;
- reproduction commerciale supplémentaire ;
- modification importante ;
- cession à un tiers ;

nécessite une autorisation écrite.

19. Publication et communication

Sauf demande écrite préalable du client, le Prestataire peut utiliser les réalisations pour :

- portfolio ;
- réseaux sociaux ;
- site internet ;
- communication commerciale ;
- concours ;
- exposition.

Toute demande de confidentialité doit être formulée avant la prestation.

20. Contenus fournis par le client

Le client garantit posséder les droits nécessaires sur les éléments fournis :

- photos ;
- vidéos ;
- musiques ;
- logos ;
- textes ;
- documents.

Le Prestataire ne pourra être tenu responsable d'une violation de droits provenant des contenus fournis par le client.

21. Réseaux sociaux et plateformes

Le Prestataire ne garantit aucun résultat commercial ou marketing concernant :

- nombre de vues ;
- abonnés ;
- ventes ;
- engagement.

Les restrictions ou suppressions liées aux plateformes (Instagram, Facebook, TikTok, YouTube, etc.) ne relèvent pas de sa responsabilité.

22. Responsabilité du matériel

Le client est responsable des dommages causés au matériel du Prestataire par lui-même ou ses invités.

Les frais de réparation ou remplacement pourront être facturés.

23. Refus ou interruption de prestation

Le Prestataire peut refuser ou interrompre une prestation en cas :

- de comportement violent ou irrespectueux ;
- de danger pour les personnes ;
- de risque pour le matériel ;
- de demande contraire à la loi.

Aucun remboursement ne sera effectué dans ces situations.

24. Force majeure

Le Prestataire ne pourra être tenu responsable en cas d'événement indépendant de sa volonté :

- accident ;
- maladie ;
- catastrophe naturelle ;
- panne majeure ;
- vol ;
- problème technique exceptionnel.

Un report sera privilégié lorsque cela est possible.

25. Confidentialité

Les informations échangées dans le cadre du projet sont confidentielles lorsque cela est demandé explicitement par le client.

26. Communication officielle

Toute modification importante concernant :

- le projet ;
- les délais ;
- les tarifs ;
- les livrables ;

doit être confirmée par écrit (email, message ou autre moyen convenu).

27. Acceptation des conditions

Le paiement de l'acompte, la signature du devis ou toute confirmation de commande constitue une acceptation complète des présentes Conditions Générales de Prestation.

28. Litiges

Les parties privilégieront une résolution amiable en cas de désaccord.

À défaut d'accord, les règles applicables seront celles prévues par la législation en vigueur.